

CHARTRE DE L'ECOLE DE GOLF

La finalité première de notre Ecole de Golf est de former des équipiers qui seront plus tard amenés à défendre les couleurs de notre Club dans les compétitions fédérales et interclubs.

L'objectif recherché est de permettre à chacun de trouver un équilibre harmonieux entre la poursuite de ses études et la pratique du golf. On ne demande donc pas à l'élève de tout sacrifier au golf, mais de bien comprendre que le fait d'avoir été sélectionné de préférence à d'autres lui crée des obligations.

La présence à ces cours implique naturellement de la part des élèves et de leurs parents le respect d'un certain nombre de règles et l'acceptation de quelques contraintes telles que les conduire, les accompagner à des rencontres, les entraîner le week-end, les laisser participer à un certain nombre de manifestations, souvent pendant les vacances comme c'est le cas pour le Championnat de France des Jeunes, principal objectif de la saison.

Les élèves doivent être responsabilisés (c'est à eux par exemple de penser à s'inscrire aux compétitions individuelles). Le secrétariat est là pour les y aider et l'assistance de leurs parents, du professeur et des bénévoles, doit leur permettre tout au long de l'année, d'améliorer leurs résultats.

Lorsqu'un élève est sélectionné pour une compétition individuelle ou en équipe, il représente le club dans sa tenue et son comportement et doit faire preuve d'esprit sportif.

Etre entraîné par LA NIVELLE (cours, entraînements, balles gratuites, déplacements...) est un honneur dont chaque bénéficiaire doit se montrer digne et fier.

Cette Charte a été établie pour rappeler les engagements de chacun vis à vis du club.

Signature de l'Elève

Signature des Parents